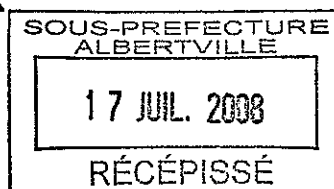


**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE  
DE HAUTE-TARENTAISE**



**DATE DE CONVOCATION :**

Le 20 Juin 2008

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE :** 20  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :** 11  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS**  
**- AYANT DONNE POUVOIR :** 1  
**- REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :** 4

*Le Lundi 7 Juillet 2008 à 19 heures*, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

**ETAIENT PRESENTS :** Messieurs Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET, Mesdames Dominique HYVERT-PELLEGRIN, Laurence BOCIANOWSKI (Bourg-Saint-Maurice)  
Monsieur Gilles FLANDIN, Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)  
Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)  
Madame Christiane JAYMOND, Monsieur Pierre FAVRE (Sééz)  
Monsieur Albert REVIAL (Villaroger)  
Messieurs Raymond BIMET, Henri ANSELME-MARTIN, Jean-Louis AUGAGNEUR (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Monsieur Hervé GENET (Tignes)  
Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

**ETAIENT EXCUSES :** Monsieur Damien PERRY  
Monsieur Jean-Louis GRAND  
Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD  
Monsieur Robert PASCAL-POUSSELARD  
Monsieur Jean-Louis OTTOBON  
Monsieur Olivier ZARAGOZA (pouvoir à Hervé GENET)  
Monsieur Boris MOUGEL

**SECRETARE DE SEANCE :** Madame Dominique HYVERT-PELLEGRIN

**N° 2008-56 – TRANSFORMATION DU POSTE D'ASSISTANT TERRITORIAL SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE EN POSTE D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (POSTE DE DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE)**

Le Président informe les membres du Conseil Communautaire que le recrutement d'un directeur de l'Ecole de Musique a été lancé en début d'année. Plusieurs candidats ont été reçus par le jury de recrutement. La candidature d'un agent titulaire de la fonction publique territoriale qui est nommé actuellement sur le grade d'assistant territorial d'enseignement artistique à la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives a été retenue. Celui-ci prendra ses fonctions le 25 Août 2008 et, est recruté par la Maison de l'Intercommunalité de Haute-Tarentaise par voie de mutation.

Le Président rappelle la délibération n° 2007-68 du 2 Juillet 2007 qui créait le poste de directeur de l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise sur un grade d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique.

Il propose à l'assemblée délibérante de transformer le poste d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique en poste d'assistant territorial d'enseignement artistique, à compter du 25 Août 2008.

Le Président rappelle également qu'il a conduit une réorganisation des services jeunesse et école de musique. Ces deux services ont été regroupés en un seul. Stéphane PARRAIN coordonne désormais ces deux entités. Le secrétariat est partagé. Les deux services sont regroupés au sein de l'espace Jean Moulin, à Bourg Saint Maurice. La réunion de ces deux entités va permettre de créer une synergie autour des projets à vocation culturelle.

Le Conseil Communautaire, après délibération :

- **TRANSFORME** le poste d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique en poste d'assistant territorial d'enseignement artistique à compter du 25 Août 2008.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

